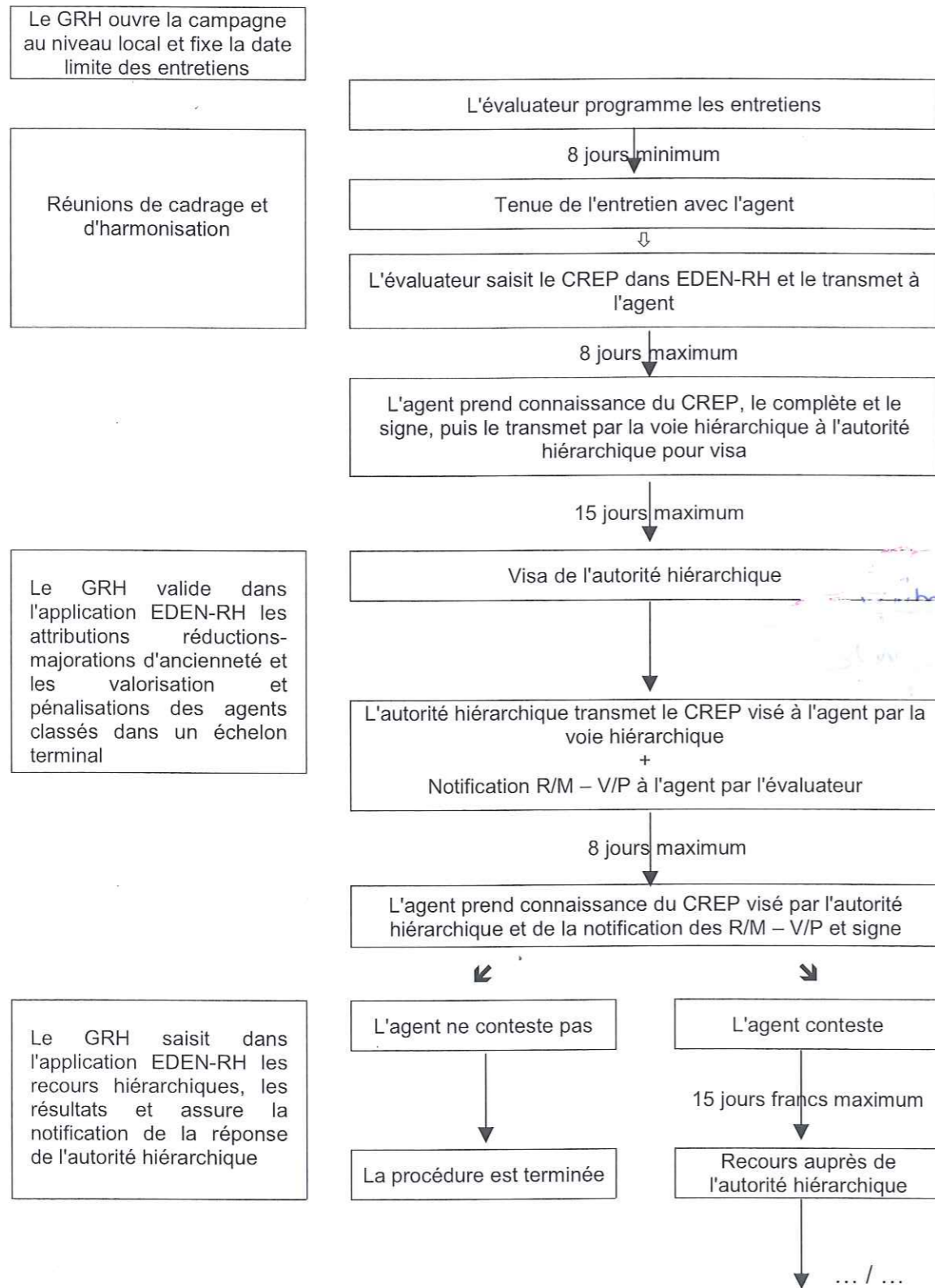


La procédure de l'entretien professionnel



Le GRH saisit dans l'application EDEN-RH :

- ⇒ les recours en CAPL et en CAPN ;
- ⇒ les résultats de la CAPL et de la CAPN ;
- ⇒ assure la notification à l'agent de la décision du directeur suite à CAPL et CAPN.

